



Peaufiner l'ensemble de mesures en matière d'agriculture de la CM14

À la suite de la réunion du 30 janvier du Comité de l'agriculture, session extraordinaire (CASE), les membres semblent plus optimistes – bien que toujours prudents – qu'un résultat substantiel pourrait être présenté à la 14^e Conférence ministérielle (CM14) à Yaoundé, au Cameroun, comparativement aux attentes de l'an dernier.

Les représentants de l'OMC signalent que les discussions se déroulent dans un esprit pragmatique et que les membres cherchent des solutions de compromis qui font avancer les négociations. La sécurité alimentaire est devenue une priorité centrale, l'objectif étant de réaliser des progrès tangibles et d'offrir un ensemble cohérent aux ministres pour examen à Yaoundé en mars.

Au cours de la réunion, deux nouvelles propositions ont été présentées par l'Indonésie et le Groupe africain.

Feuille de route sur la sécurité alimentaire

L'Indonésie a fait circuler un projet de décision ministérielle visant à promouvoir la sécurité alimentaire et la résilience au sein du système commercial multilatéral, y compris une proposition de feuille de route pour les travaux postérieurs à la CM14 sur la sécurité alimentaire et le soutien interne.

La feuille de route décrit une approche structurée et clairement échelonnée pour faire avancer les négociations sur l'agriculture après la CM14, dans le but d'obtenir des résultats concrets d'ici la CM15. Elle prévoit un engagement plus intensif et ciblé, organisé autour de domaines prioritaires, tels que les instruments de sécurité alimentaire, la dimension développement du soutien interne (y compris le coton), les effets de distorsion des politiques agricoles sur les échanges, ainsi que la transparence et le suivi au sein des marchés agricoles mondiaux.

En vertu de ce cadre, le CASE mènerait des consultations ouvertes et dirigées par les membres, en s'appuyant sur les propositions déjà soumises. Les premières étapes seraient axées sur la mise en correspondance des positions, l'identification des domaines de convergence et la consolidation des textes, suivies d'une phase de négociations ciblées visant à combler les écarts et à clarifier les compromis.

La feuille de route met fortement l'accent sur le suivi et l'examen réguliers, avec des rapports d'étape périodiques pour maintenir la transparence et l'élan. Elle établit un échéancier clair en vertu duquel le travail technique et de négociation serait terminé dans les six mois suivant la CM14, ce qui laisserait suffisamment de temps pour achever le texte et permettrait aux ministres d'examiner et d'adopter les résultats à la CM15.

Dans l'ensemble, la feuille de route vise à promouvoir la prévisibilité, l'inclusion et la responsabilisation, tout en soutenant des progrès équilibrés à l'échelle de tous les piliers des négociations sur l'agriculture en vue de renforcer la sécurité alimentaire mondiale.

La proposition du Groupe africain

La communication du Groupe africain vise à contribuer de façon constructive aux négociations sur l'agriculture et à faciliter des progrès significatifs au-delà de la CM14. Elle rassemble des éléments qui pourraient former la base d'un texte de compromis potentiel, en s'appuyant sur des idées et des propositions déjà soumises par d'autres membres et groupes.

Le mémoire fournit également une orientation plus concrète sur plusieurs questions en suspens dans les négociations, notamment le soutien interne et l'accès aux marchés.

Soutien interne

En ce qui concerne le soutien interne, la proposition demande l'intensification des négociations visant à obtenir des réductions substantielles et progressives du soutien ayant un effet de distorsion sur les échanges. Il souligne la nécessité de justice et d'équité en accordant la priorité aux formes les plus perturbatrices de soutien, tout en maintenant un traitement spécial et différencié pour les pays en développement.

La proposition suggère également des flexibilités provisoires et exceptionnelles pour les membres en développement qui connaissent de graves crises alimentaires, y compris une portée temporaire pour dépasser les limites de minimis par produit existantes. Ce travail vise à alimenter les modalités possibles et les résultats tangibles pour examen lors de la CM15 et au-delà.

Accès aux marchés

En ce qui concerne l'accès aux marchés, le mémoire souligne l'importance d'un travail technique ciblé pour remédier aux distorsions structurelles de longue date dans le commerce agricole. Il s'agit notamment de simplifier les tarifs par la conversion des droits de douane non ad valorem, d'aborder la progressivité tarifaire et d'introduire des mesures disciplinaires sur les tarifs très élevés et les pics tarifaires.

L'objectif est d'améliorer la prévisibilité et de réduire les distorsions sur les marchés agricoles, tout en reflétant pleinement les besoins en matière de développement ainsi que le traitement spécial et différencié pour les pays en développement. Les résultats de ces travaux éclaireraient les modalités des futures négociations.

Processus de négociation et feuille de route

En ce qui concerne le processus, le document souligne la nécessité de revigorer les négociations sur l'agriculture au moyen d'une approche inclusive, transparente et axée sur les membres. Les négociations devraient être organisées autour des piliers établis et s'appuyer sur les présentations existantes pour renforcer la sécurité alimentaire et les résultats en matière de développement.

La feuille de route proposée prévoit des examens réguliers des progrès par les hauts fonctionnaires, y compris une évaluation un an après la CM14 et un autre examen six mois avant la CM15, en vue de permettre aux ministres de prendre des décisions éclairées et substantielles.

Réactions

De nombreux membres ont souligné l'importance de veiller à ce que le temps alloué à l'agriculture à la CM14 soit productif et axé sur des résultats concrets. Certains ont mis en garde contre le fait de demander aux ministres d'approuver des engagements trop détaillés en l'absence d'une convergence claire entre les négociateurs basés à Genève.

D'autres ont exprimé leur ouverture à une déclaration ministérielle énonçant les principes de base liés au commerce, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, tout en suggérant que le texte pourrait également intégrer des éléments axés sur le processus décrivant le programme de travaux postérieurs à la CM14 et fournir des directives importantes sur les principaux enjeux.

On a également fait remarquer qu'une discussion ministérielle de haut niveau visant à déterminer les causes sous-jacentes de l'impasse actuelle et à explorer des moyens de la surmonter constituerait en soi un pas en avant important.

Comme l'a souligné Ali Sarfraz Hussain, ambassadeur du Pakistan et président du CASE : « Je ne saurais trop insister sur l'urgence de réaliser des progrès rapides si nous voulons finaliser un projet de texte réalisable sur l'agriculture pour examen ministériel à la CM14. »

La prochaine réunion est provisoirement prévue pour la fin du mois, le 27 février.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.leaseleveursdedindonduncanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

